



Rodolphe THOMAS,

**Maire d'Hérouville Saint-Clair (14200),
1^{er} Vice-président de l'Agglomération Caennaise,
Conseiller général du Calvados,**

Jeune chef d'entreprise hérouvillais, Rodolphe THOMAS, membre du bureau national exécutif du Mouvement Démocrate, est élu **Maire d'Hérouville Saint-Clair** en 2001. C'est un nouveau tournant pour la seconde ville du Calvados (près de 25 000 habitants), tenue par le Parti Socialiste, avec François Geindre, depuis 1971. Il confirme son assise politique lors des élections législatives de 2002, en étant élu **Député de la deuxième circonscription du Calvados** face à l'ancien ministre Louis Mexandeau. En mars 2008, il est réélu dès le premier tour à la Mairie d'Hérouville Saint-Clair et intègre le Conseil Général du Calvados comme Conseiller général de Caen 6.

CV :

- Né le 8 août 1962 à Falaise (14)
- Vit maritalement, 2 enfants
- Profession : Chef d'entreprise (garage automobile) à Hérouville Saint-Clair (14)

VIE POLITIQUE :

- **Maire d'Hérouville Saint-Clair** depuis mars 2001
(Il était auparavant membre du Conseil Municipal depuis 1995)
- **Premier Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Caen la mer** depuis mars 2001
- **Vice-Président du Plan Local d'Initiative pour l'Emploi**
- **Trésorier** de la MEFAC (Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Agglomération Caennaise)
- **Député de la deuxième circonscription du Calvados**
de juin 2002 à juin 2007. Fonctions à l'Assemblée Nationale :
- **Conseiller général du Calvados** depuis mars 2008

- Président de la Commission Locale d'Insertion
- Président de la Commission du Développement Economique du Département.
- Administrateur de Calvados Habitat
- **Président de la SHEMA**

(Société Hérouvillaise d'Economie Mixte pour l'Aménagement), dont le chiffre d'affaires a été multiplié par 4 depuis 2001. Rodolphe THOMAS a fait de la SHEMA l'une des premières SEM de France en la hissant au niveau régional par l'intégration des collectivités bas-normandes puis haut-normandes avec une nouvelle ouverture du capital à la Ville et la Communauté d'Agglomération du Havre. Cette SEM a pour but de mettre en place des opérations de développement économique, de renouvellement urbain, de restructuration des friches industrielles et d'aménagements touristiques. La présidence de la SHEMA est passée au Conseil Général du Calvados devenu premier actionnaire de la SHEMA en 2005.